

**CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE CANTLEY**

Session spéciale du conseil de la Municipalité de Cantley tenue le 17 novembre 2010, à 17 h 30 à l'édifice municipal.

**1. OUVERTURE**

Présidée par le maire, Stephen Harris

**Sont présents les conseillers:**

François Hallé, conseiller, District des Prés (District 2)  
Marc Ducharme, conseiller, District des Parcs (District 4)  
Alexandre Marion, conseiller, District des Lacs (District 6)

**Est aussi présent:**

Jean-Pierre Valiquette, directeur général par intérim

**Absences motivées:**

Michel Pélessier, conseiller, District des Monts (District 1)  
Michael Lebrun, conseiller, District de la Rive (District 3)  
Marc Saumier, conseiller, District des Érables (District 5)

Les membres du conseil reconnaissent avoir reçu l'avis de convocation dans les délais prescrits par le Code municipal.

La séance spéciale débute à 17 h 45

**ORDRE DU JOUR**

1. Adjudication du contrat pour la collecte et transport des ordures ménagères, des matières recyclables et des encombrants – Contrat n° 2010-18
2. Avis de motion – Règlement numéro 379-10 modifiant et abrogeant le règlement numéro 376-10 établissant les taux et la tarification des différents services pour l'année 2011
3. Période de questions
4. Fermeture de l'assemblée

**2010-MC-R458 ADJUDICATION DU CONTRAT POUR LA COLLECTE ET TRANSPORT DES ORDURES MÉNAGÈRES, DES MATIÈRES RECYCLABLES ET DES ENCOMBRANTS – CONTRAT N° 2010-18**

CONSIDÉRANT QUE le contrat pour la collecte et le transport des ordures ménagères, des matières recyclables et des encombrants se termine le 31 décembre 2010;

CONSIDÉRANT QUE, par la résolution numéro 2010-MC-R349 adoptée le 14 septembre 2010, le conseil autorisait de procéder à des appels d'offres pour la collecte et transport des ordures ménagères, des matières recyclables et des encombrants, contrat n° 2010-18;

Le 17 novembre 2010

CONSIDÉRANT QU'en date du 20 octobre 2010, la Municipalité de Cantley procédait au lancement d'un appel d'offres public pour la collecte et transport des ordures ménagères, des matières recyclables et des encombrants, contrat n° 2010-18;

CONSIDÉRANT QU'à 10 h le vendredi 12 novembre 2010, heure et date de clôture de l'appel d'offres, deux (2) propositions ont été reçues et que leurs analyses ont démontré des irrégularités;

CONSIDÉRANT QUE dans son appel d'offres, la Municipalité de Cantley n'est pas tenue d'accepter la plus basse ni aucune autre des soumissions, et cela sans encourir à aucune obligation quelconque envers le ou les soumissionnaires;

EN CONSÉQUENCE, il est

Proposé par le conseiller Marc Ducharme

Appuyé par le conseiller Alexandre Marion

ET IL EST RÉSOLU QUE le conseil, sur recommandation de M. Pierre Caouette, directeur par intérim, et chargé de projets des travaux publics et des Services techniques, procède au rejet des deux (2) soumissions reçues pour le contrat de la collecte et transport des ordures ménagères, des matières recyclables et des encombrants, contrat n° 2010-18;

QUE le conseil autorise M. Pierre Caouette, directeur par intérim, et chargé de projets des travaux publics et des Services techniques, à procéder à un nouvel appel d'offres et ce, dans les meilleurs délais possibles.

Adoptée à l'unanimité

**2010-MC-AM459 AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT NUMÉRO 379-10 MODIFIANT ET ABROGEANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 376-10 ÉTABLISSANT LES TAUX ET LA TARIFICATION DES DIFFÉRENTS SERVICES POUR L'ANNÉE 2011**

Monsieur le conseiller François Hallé donne avis qu'il présentera ou fera présenter lors d'une prochaine séance du conseil un règlement ayant pour objet d'abroger et remplacer le règlement numéro 376-10 établissant les taux de taxes et la tarification des différents services pour l'année 2011.

Monsieur le conseiller François Hallé demande dispense de la lecture du règlement puisqu'une copie du projet de règlement a été remise à tous les membres du conseil.

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

Le 17 novembre 2010

**2010-MC-R460 CLÔTURE DE LA SÉANCE ET LEVÉE DE  
L'ASSEMBLÉE SPÉCIALE**

IL EST

Proposé par le conseiller François Hallé

Appuyé par le conseiller Marc Ducharme

ET IL EST RÉSOLU QUE la session spéciale du conseil du 17 novembre 2010 soit et est levé à 17 h 53.

---

Stephen Harris  
Maire

---

Jean-Pierre Valiquette  
Directeur général par intérim